

# PISTE

---

## **INSTRUCTIONS POUR LES INSCRIPTIONS DES EQUIPES PISTE UCI 2025**

UCI DATARIDE – EQUIPES / PROCÉDURE D'INSCRIPTION

---

**TABLE OF CONTENTS**

<b>1. INTRODUCTION</b>	<b>3</b>
<b>2. REGISTRATION INFORMATION</b>	<b>4</b>
<b>3. PAYMENT</b>	<b>7</b>
<b>4. JERSEY DESIGN</b>	<b>8</b>
<b>5. LIST OF STAFF MEMBERS</b>	<b>9</b>
<b>6. LIST OF RIDERS</b>	<b>12</b>
<b>CONTRACT</b>	<b>12</b>
<b>7. MISCELLANEOUS</b>	<b>13</b>
<b>8. FAQ</b>	<b>13</b>
<b>CONTACT</b>	<b>13</b>

## 1. INTRODUCTION

---

*Note aux utilisateurs francophones: Pour des raisons techniques, la plateforme n'est disponible qu'en anglais. Cependant, soyez informé que vous pouvez remplir les informations dans l'une des deux langues officielle de l'UCI: Français ou anglais.*

### SAISON PISTE UCI

La saison piste UCI 2025 débutera le 1 janvier 2025 et se terminera le 31 décembre 2025. L'équipe enregistrée sera active pendant toute la période ci-dessus.

### UCI DATARIDE LOGIN - Nouvelles équipes

L'adresse du site web de la plateforme est la suivante : <https://dataride.uci.ch/>

Si vous êtes une nouvelle équipe et que vous souhaitez vous inscrire, veuillez envoyer un email à [track@uci.ch](mailto:track@uci.ch) avec les informations suivantes afin qu'un login puisse être créé pour vous permettre d'entrer dans le système :

- Nom de l'équipe (non définitif, peut être modifié ultérieurement)
- Code de l'équipe (3 lettres, non définitif, peut être modifié par la suite)
- Nationalité de l'équipe (correspondant à la fédération nationale)
- Prénom et nom du contact
- Email du contact

### UCI DATARIDE LOGIN - Equipes existantes

Les équipes de l'année précédente recevront un courriel avant le début de la période d'inscription pour confirmer leur inscription pour l'année à venir. Une fois l'intention d'inscription confirmée, le login des équipes existantes sera réactivé pour permettre l'inscription.

### UCI DATARIDE LOGIN - Fédérations Nationales

Pour accéder à la plateforme UCI DataRide - Equipes, vous devez utiliser les identifiants UCI DataRide de la Fédération Nationale que vous utilisez déjà pour les modules Résultats et Licences.

Les Fédérations Nationales pourront uniquement vérifier et valider les Equipes Piste UCI sous leur responsabilité. Veuillez noter que le menu sur le côté gauche permet aux Fédérations Nationales de vérifier l'enregistrement par tâche (pour toutes leurs équipes) ou par équipe directement.



### DÉLAIS

La date limite d'inscription est le **2 décembre 2024**. À cette date, les équipes et les fédérations nationales doivent avoir rempli et envoyé toutes les informations requises pour l'inscription.

La plate-forme d'inscription sera ouverte à partir du **1 octobre 2024**.

### Validation

Les équipes doivent prévoir suffisamment de temps pour que la Fédération Nationale puisse valider les informations et les soumettre à l'UCI. La Fédération Nationale vérifie les informations de l'équipe, les approuve et les soumet via la plateforme DataRide de l'UCI.

### Paiement

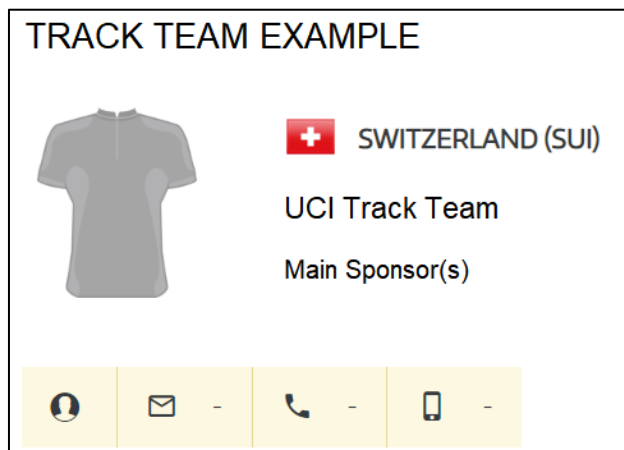
Pour valider l'inscription de l'équipe, le droit d'inscription devra également être soumis avant le **2 décembre 2024**. Le montant sera fixé annuellement par le Comité Directeur de l'UCI (Selon l'art. 3.7.017).

### Procédure DataRide

Vous trouverez ci-dessous les tâches qui s'afficheront sur votre tableau de bord et que vous devrez dûment remplir. La soumission à l'UCI doit être effectuée par la Fédération Nationale. Ainsi, veuillez à remplir les informations à l'avance afin de permettre à la Fédération Nationale de les valider et de les soumettre à l'UCI en temps voulu.

Registration information	NEXT DEADLINE
Payment of the registration fee	NEXT DEADLINE
Jersey design	NEXT DEADLINE
List of staff	NEXT DEADLINE
List of riders	NEXT DEADLINE

## 2. REGISTRATION INFORMATION – Avant le 2 décembre 2024



Registration information **NEXT DEADLINE**

+	1. Team name	PENDING NF VALIDATION
+	2. Team Manager	PENDING NF VALIDATION
+	3. Details of the UCI team that will be published on UCI website	PENDING NF VALIDATION
+	4. Main sponsors	PENDING NF VALIDATION

### a) Team Name (Nom de l'équipe)

- Le champ "2024 TEAM NAME" est pré-rempli avec le nom de l'équipe actuelle enregistrée auprès de l'UCI et ne peut être modifié.
- Le champ "2025 TEAM NAME" doit être rempli avec le nom de l'équipe que vous souhaitez utiliser pour la saison 2025.
- Le champ "TEAM CODE (3 characters upon availability)" doit être rempli avec le code à trois lettres de l'équipe que vous souhaitez utiliser pour la saison 2025.

Lorsque ces informations sont enregistrées en tant que brouillon ou soumises, le nom et le code de l'équipe sont mis à jour et affichés sur votre tableau de bord, comme dans l'exemple.

### b) Team Manager (Manager de l'équipe)

Cette personne est le contact principal entre l'UCI et l'équipe pour toute la saison. Outre les tâches et responsabilités qui sont prévues par le règlement, le Manager de l'équipe est responsable de l'organisation des activités sportives et des conditions sociales et humaines dans lesquelles les coureurs pratiquent le sport cycliste au sein de l'équipe. Lorsque ces informations sont enregistrées comme brouillon ou soumises, elles sont mises à jour et affichées sur votre tableau de bord.

**c) Details of the UCI team that will be published on UCI website****(Détails de l'équipe UCI qui seront publiés sur le site Internet de l'UCI)**

Les données sont préremplies à partir de la saison en cours. Veuillez vous assurer de vérifier et de mettre à jour les informations si nécessaire avant de les soumettre. Les informations suivantes seront publiées sur le site Internet de l'UCI :

- Nom de l'équipe
- Code de l'équipe
- Liste des coureurs
- Directeur d'équipe
  
- Adresse de l'équipe
- Adresse électronique de l'équipe
- Médias sociaux (facultatif)
- Site web (facultatif)

Si vous souhaitez publier un site Web, veuillez à saisir l'URL absolue, y compris le préfixe <http://> ou <https://> (exemple : <http://www.example.com>).

**d) Team Representative (Représentant de l'équipe) (Art. 3.7.009)**

Le représentant de l'équipe des coureurs formant une équipe est une (des) personne(s)/société(s) légalement habilitée(s) à engager du personnel. Il signe les contrats avec les coureurs. Les informations concernant l'employeur ne seront pas publiées sur le site internet de l'UCI.

**e) Sponsors (Art. 1.1.089 – Art. 1.1.090)**

Afin de garantir l'intégrité et l'image du cyclisme, l'UCI a identifié plusieurs catégories de sponsors avec lesquels les parties prenantes, y compris les équipes, ne peuvent être associées (directement ou indirectement). Ainsi, l'article 1.1.089 du Règlement de l'UCI prévoit que : "Sans préjudice de la loi applicable, aucune marque de tabac, de spiritueux, de produits pornographiques ou de tout autre produit susceptible de porter atteinte à l'image de l'UCI ou du sport cycliste en général ne peut être associée directement ou indirectement à un licencié, une équipe UCI ou une compétition cycliste nationale ou internationale". Au sens du présent article, un spiritueux est une boisson dont la teneur en alcool est égale ou supérieure à 15%."

En outre, l'article 1.1.090 du Règlement de l'UCI fixe certaines conditions en matière de sponsoring par des sociétés de paris (y compris les loteries nationales). Ces conditions protègent l'intégrité du cyclisme en réduisant le risque de collusion et en veillant à ce que la visibilité sur les événements cyclistes soit exclusivement accordée aux opérateurs de paris dont l'activité n'entraîne pas de risque pour l'intégrité du sport. L'équipe qui sollicite le parrainage par une société de paris doit fournir la documentation établissant le respect des conditions prévues à l'article 1.1.090 du Règlement UCI avec sa demande d'enregistrement auprès de l'UCI (il en va de même au cas où le parrainage est envisagé après la confirmation de l'enregistrement). Nous vous invitons à lire attentivement cet article et restons à votre disposition.

**f) Main sponsors (Sponsors principaux) (Art. 3.7.004)**

Si vous avez plusieurs sponsors principaux (jusqu'à deux), veuillez vous assurer de remplir les détails du premier sponsor principal avant de remplir les détails du second sponsor principal. Lorsque ces informations sont enregistrées en tant que brouillon ou soumises, elles sont mises à jour et

affichées sur votre tableau de bord, sous la catégorie de l'équipe. Ces informations ne seront pas publiées sur le site de l'UCI.

Comme vous le savez, la Fédération Nationale devra valider chaque information avant de la soumettre à l'UCI. La date limite d'inscription est fixée au **2 décembre 2024 à 12h00 CET**.

### 3. PAYMENT (PAIEMENT) – Avant le 2 décembre 2024

Payment of the registration fee **NEXT DEADLINE**

+	1. Registration fee:
+	2. Proof of payment

La taxe d'inscription pour la saison 2025 a été fixée à € 3'500.- par équipe, en tenant compte du fait que cette taxe sera adaptée à la situation économique de votre pays telle que spécifiée dans le tableau de classification économique et la classification continentale ci-après :

Les obligations financières complètes peuvent être consultées ici : <https://www.uci.org/inside-uci/constitutions-regulations/financial-obligations>

### 4. JERSEY DESIGN (design du maillot) – Avant le 2 décembre 2024

-	1. Jersey design (art. 4.10.016)
---	----------------------------------

UPLOAD JERSEY DESIGN

Select pdf file ...

THE TEAM JERSEY CAN BE PUBLISHED ON UCI WEBSITE ON\*

Un document .pdf doit être soumis, montrant le design du maillot (avant) comme ci-dessous (avant du maillot, sans bras, sans tête, fond blanc). Veuillez noter que le document ne doit pas dépasser 3 Mo.





## 5. LIST OF STAFF MEMBERS (LISTE MEMBRES DU STAFF) – Avant le 2 décembre 2024

Il y a deux sections différentes dans cette tâche : la liste du personnel licencié et la liste du personnel non licencié. Tous les membres du personnel engagés par l'équipe, y compris sur une base temporaire, licenciés ou non, doivent être enregistrés dans l'une des deux listes.

Les membres du personnel qui ont un rôle de direction doivent être licenciés. Les membres du personnel qui participent à des courses doivent également être licenciés. Les membres du personnel qui ne participent jamais à des courses et qui n'ont pas de rôle de direction n'ont pas nécessairement besoin d'une licence. Vous trouverez ci-dessous la liste des fonctions pour le personnel licencié et le personnel non licencié.

### Liste des fonctions des staff licenciés

Team Manager
Assistant Team Manager
Coach
Mécanicien
Docteur
Paramédical Staff

### Liste des fonctions des staff non-licenciés

Interprète
Docteur
Physio
Paramédical Staff

Le responsable d'équipe et l'employeur sont préremplis par rapport à la saison précédente sur la liste du personnel licencié. Les membres du personnel qui ne seront pas sous contrat pour la saison 2025 peuvent être retirés de la liste en cliquant sur le bouton "X" à la fin de la ligne.

Pour chaque membre du personnel, veuillez ouvrir la ligne individuelle et remplir et/ou vérifier les informations demandées. Veuillez à sélectionner la fonction qui correspond le mieux au rôle du membre du personnel. Vous pouvez ensuite détailler les différentes tâches du membre du personnel dans le champ correspondant.

STAFF'S NAME OR UCI ID ADVANCED SEARCH

ADD STAFF

Function	UCI ID	Last name	First name	Nationality	Date of birth	Gender
	100 063 566 15	Example 1	Staff 1	USA		Female

FUNCTION* <small>(art. 1.1.075-77)</small>	LANGUAGE*	MOBILE PHONE*	PERSONAL EMAIL ADDRESS*
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text" value="e.g. myname@example.net"/>
TEAM STAFF TYPE*	EMPLOYED OR SELF-EMPLOYED* <small>(art. 2.15.115b/c/2.16.036b/c)</small>	CONTRACT START DATE*	CONTRACT END DATE* <small>(art. 6 of the Joint Agreements)</small>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text" value="01.01.2019"/>	<input type="text" value="31.12.2019"/>
TASK* <small>(art. 1.1.082)</small>			
<input style="width: 100%;" type="text"/>			
COUNTRY OF MAIN RESIDENCE FOR NEXT YEAR*	NATIONAL FEDERATION ISSUING THE CURRENT LICENCE* <small>(art. 1.1.011)</small> CURRENT LICENCE NUMBER*		
<input type="text"/>	<input type="text"/>		

Les champs "National Federation issuing the current licence" (Fédération nationale délivrant la licence actuelle) et "Current licence number" (Numéro de licence actuel) seront automatiquement remplis lorsqu'ils seront disponibles.

Si un membre du personnel a un contrat permanent, assurez-vous de remplir le dernier jour de la saison de course comme "Contract end date" (Date de fin de contrat).

Si une personne a deux rôles, par exemple Manager d'équipe et Entraîneur, assurez-vous d'ajouter cette personne deux fois, afin de pouvoir indiquer les deux rôles.

Pour ajouter un membre du personnel dans la liste du personnel licencié, vous pouvez rechercher le titulaire de la licence dans le champ correspondant ou procéder à une recherche avancée.

STAFF'S NAME OR UCI ID ⓘ

ADD STAFF  [ADVANCED SEARCH](#)

- 10001114268 CORREIA Joao
- 10007764529 CORREIA João
- 10011595827 CORREIA João Paulo
- ▶ Gen 10044099921 CORREIA João
- 10044148522 CORREIA João
- ▶ Ass. 10044149633 CORREIA João
- 10044211469 CORREIA João
- ▶ Spot 10045037080 CORREIA João
- 10045144891 CORREIA João
- 10045298071 CORREIA João

STAFF'S UCI ID FIRST NAME LAST NAME GENDER

COUNTRY BIRTHDAY

14 results (X)  Show only selected riders

	UCI ID	Name	Nationality	Date of birth	Gender
<input type="checkbox"/>	100 440 999 21	CORREIA João	POR	23 Jul 1968	Male
<input type="checkbox"/>	100 441 485 22	CORREIA João	POR	24 Feb 1978	Male
<input type="checkbox"/>	100 441 496 33	CORREIA João	POR	12 Nov 1969	Male
<input type="checkbox"/>	100 442 114 69	CORREIA João	POR	28 May 1958	Male
<input type="checkbox"/>	100 450 370 80	CORREIA João	POR	15 Jun 1980	Male
<input type="checkbox"/>	100 451 448 91	CORREIA João	POR	31 Jul 1961	Male
<input type="checkbox"/>	100 452 980 71	CORREIA João	POR	22 Mar 1962	Male
<input type="checkbox"/>	100 455 605 77	CORREIA João	POR	02 Jan 1986	Male
<input type="checkbox"/>	100 484 200 57	CORREIA João	POR	12 Nov 1969	Male
<input type="checkbox"/>	100 604 356 30	CORREIA João	POR	27 Oct 1990	Male

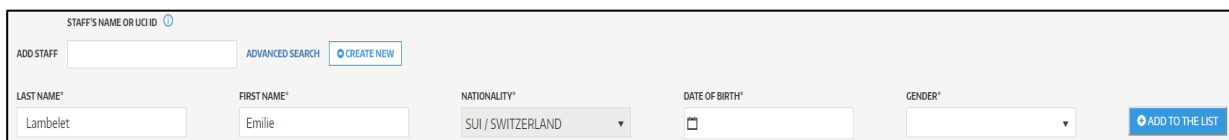
1 - 14 of 14 items

La fonction de recherche avancée peut vous aider dans le cas où il y a plusieurs personnes avec le même nom. Nous vous invitons à vérifier la licence actuelle de la personne, sur laquelle est indiqué l'UCI ID. Vous pourrez alors sélectionner la bonne personne et l'ajouter à la liste.

Si plusieurs personnes ont exactement les mêmes informations (prénom, nom, date de naissance, nationalité), veuillez à envoyer à l'UCI ([support.ucidata@uci.ch](mailto:support.ucidata@uci.ch)) une impression d'écran comme dans cet exemple ainsi qu'une copie de la licence, sur laquelle figure l'UCI ID, afin que nous puissions fusionner les deux entrées et n'avoir plus que la bonne.

Si une personne n'existe pas dans la base de données après avoir effectué une recherche, nous vous invitons à contacter la fédération nationale concernée, qui sera en mesure de délivrer la licence correcte. Un identifiant UCI sera alors créé, et la personne sera disponible dans la base de données.

Pour les membres du personnel dont les fonctions ne nécessitent pas la délivrance d'une licence, nous vous invitons à sélectionner la liste du personnel non licencié. Dans cette section, il n'est pas possible d'effectuer une recherche dans la base de données, car ces personnes ne disposent pas d'un identifiant UCI. Vous devrez créer un nouveau contact et remplir les informations standard.



STAFF'S NAME OR UCI ID ⓘ

ADD STAFF  ADVANCED SEARCH

LAST NAME\*  FIRST NAME\*  NATIONALITY\*  DATE OF BIRTH\*  GENDER\*

Ensuite, vous pourrez remplir les informations relatives au contrat et au rôle, comme pour un membre du personnel titulaire d'une licence.

Une fois les membres du personnel ajoutés aux deux listes, veuillez à les soumettre toutes les deux avant la date limite.

Comme vous le savez, la Fédération Nationale devra valider chaque information avant de la soumettre à l'UCI. Le délai final d'enregistrement de la liste des membres du staff est fixé au **2 décembre 2024**.

## 6. LIST OF RIDERS (LISTE DES COUREURS) – Avant le 2 décembre 2024

Pour inscrire une équipe piste, un minimum de 3 coureurs doit être inscrit.

La liste des coureurs est préremplie à partir de la saison précédente. Les coureurs qui ne seront pas engagés pour la saison suivante peuvent être retirés de la liste en cliquant sur le bouton "X" à la fin de la ligne. Pour chaque coureur, veuillez ouvrir la ligne individuelle et remplir ou cocher les informations demandées.

18.02.2019 - List of riders NEXT DEADLINE

100% PENDING IN VALIDATION

[VIEW CHANGE HISTORY](#) [EXPORT EXCEL](#)

1. List of riders PENDING IN VALIDATION

	UCI ID	Last name	First name	Nationality	Date of birth ↑	Gender
▶	100 025 943 28	Rider 1	Example 1	FRA		Female
▶	100 091 072 70	Rider 2	Example 2	FRA		Female
▶	100 072 599 27	Rider 3	Example 3	SUI		Male

Veuillez noter que le champ concernant la "Specialisation" ( Endurance  Sprint) est uniquement informatif. Il n'aura pas d'impact sur la participation des coureurs à une quelconque épreuve.

Les champs "National Federation issuing the current licence" (Fédération nationale délivrant la licence actuelle) et "Current licence number" (Numéro de licence actuel) seront automatiquement remplis lorsqu'ils seront disponibles.

Une fois les coureurs ajoutés à la liste, veuillez vous assurer de la soumettre avant la date limite.

## 7. CONTRACT (CONTRAT) – Avant le 2 décembre 2024

Il est important de remplir toutes les informations relatives au contrat des coureurs.

En outre, un exemplaire signé du contrat pour chaque coureur doit être joint à l'inscription du coureur. Conformément à l'article 3.7.023 (voir point 2 ci-dessous), le contrat doit au moins contenir les stipulations du contrat-type présenté à l'article 3.7.029.

***NB concernant la durée des contrats : Les équipes piste sont enregistrées pour une saison piste complète.***

Aucun ajout ne sera possible après cette date.

Si un coureur fait partie d'une équipe route, une lettre signée par toutes les parties (coureur, représentant de l'équipe route et représentant de l'équipe piste) doit être soumise avec le contrat du coureur soit en téléchargeant le contrat, soit par email à [track@uci.ch](mailto:track@uci.ch), copie à [road@uci.ch](mailto:road@uci.ch).

Comme vous le savez, la Fédération Nationale devra valider chaque information avant de la soumettre à l'UCI. La date limite d'enregistrement de la liste des coureurs est fixée au **2 décembre 2024**.

## 8. DIVERS

---

Les derniers règlements concernant les équipes piste de l'UCI peuvent être trouvés sur notre site web : <https://fr.uci.org/reglements/3MyLDDrwJCJJ0BGGOFzOat> -> Titre III Epreuves sur piste -> Chapitre VII EQUIPES PISTE

## 9. FAQ

---

### **Est-il possible pour une équipe piste de changer de nom pendant la saison piste ?**

Veillez noter que selon l'article 3.7.013, les équipes doivent communiquer leur liste de personnel et de coureurs 15 jours avant le début de la période de classement individuel UCI sur piste, pour vérification et enregistrement. Art.3.7.014 - L'article 3.7.013 s'applique également à toute modification apportée à la liste. Ces modifications seront immédiatement soumises par les équipes à leur fédération nationale et à l'UCI pour approbation. Par conséquent, une équipe peut changer de nom pendant la saison piste si la demande est faite immédiatement et si la fédération nationale et l'UCI acceptent le changement demandé.

### **Un coureur peut-il avoir plusieurs rôles dans une équipe piste ?**

Un coureur appartenant à une équipe enregistrée auprès de l'UCI ne peut pas exercer un autre rôle, cela signifie qu'un coureur d'une équipe piste ne peut pas avoir d'autre responsabilité au sein de l'équipe.

### **Les paracyclistes et les juniors/élites/femmes peuvent-ils entrer dans une équipe ? Y a-t-il une règle spéciale à ce sujet ?**

Les équipes peuvent être mixtes (hommes et femmes) et il est également possible d'avoir des paracyclistes et des juniors dans l'équipe. Cependant, veuillez noter que les critères de participation spécifiques et les règles d'éligibilité pour participer aux courses majeures s'appliquent toujours, comme stipulé dans les règlements de l'UCI.

Si vous avez des questions ou rencontrez des difficultés liées au système, veuillez contacter [support.ucidata@uci.ch](mailto:support.ucidata@uci.ch).

Si vous avez des questions ou rencontrez des difficultés liées à la procédure d'enregistrement, veuillez contacter [track@uci.ch](mailto:track@uci.ch).

**Union Cycliste Internationale**  
Département des Sports  
Allée Ferdi Kübler 12  
CH – 1860 Aigle  
[track@uci.ch](mailto:track@uci.ch) | [www.uci.ch](http://www.uci.ch)

*Nous vous remercions pour votre collaboration. Nous vous souhaitons le meilleur pour l'inscription à la saison 2025.*